

La France devra trouver 173 Milliards d'euros à l'horizon 2025 pour financer les projets d'infrastructures de transport

Le financement des infrastructures de transport est un défi national. Dans une situation budgétaire contrainte, la définition de la politique des transports butte année après année sur la question des ressources budgétaires nécessaires pour faire face aux besoins de court, moyen et long terme.

Afin d'éclairer le débat actuel sur les grandes orientations politiques des cinq prochaines années, TDIE accompagne son Livre blanc de l'actualisation de l'étude de recensement des besoins qu'elle avait publiée en 2002. Trois éléments factuels méritent d'être relevés :

1/ Un besoin de 173 Milliards d'€.. En 5 ans, l'ordre de grandeur n'a pas évolué

Si elle veut relever les défis du développement durable de ses bassins économiques, garantir la compétitivité de son territoire dans une Europe élargie, la France doit poursuivre son effort d'équipement multimodal. Dans les 20 à 25 prochaines années, le besoin de financement peut être estimé à 173 Milliards d'€, dont 10 pour les projets de TCSP (Transports en Commun en Site Propre) des villes de province. Le besoin de financement hors TCSP de province était estimé à 142,3 Mds € en 2002. Cette hausse de 13% (€ courants), équivaut à l'inflation sur 5 ans.

2/ Augmentation des besoins ferroviaires et routiers

La répartition modale de ce besoin de financement évolue, mais sans rupture : en 2002, les projets ferrés représentaient 50% du total contre 40% à la route ; en 2007, la part du ferroviaire passe à 53%, et celle de la route à 42%.

3/ Des projets d'infrastructures nouvelles et de modernisation d'infrastructures existantes

Cette étude illustre un enjeu majeur des investissements publics à financer : l'investissement public doit aussi accompagner la modernisation des infrastructures existantes. Qu'il s'agisse de sécurité, d'augmentation de capacité, ou de mise aux normes en matière de développement durable, c'est **la qualité du service** qui contribue à la performance économique des différents modes de transports.

Cette réactualisation pose deux questions :

Quelle programmation des financements publics ? L'étude tente de préciser les échéances de financement. La part des projets à court terme est de 25 milliards d'euros, contre 65 et 70 milliards d'euro pour les projets à moyen et long terme. Cet écart important s'explique simplement : les projets les plus urgents résultent d'arbitrages précédents, et sont aujourd'hui intégrés à des documents de programmation de court terme (CPER) ; de nombreux autres projets résultent du travail de prospective des collectivités territoriales ou du CIADT du 18 décembre 2003.

Comment définir les priorités de financement ? La décentralisation et l'intégration européenne contribuent à multiplier les acteurs de la politique des transports. C'est le rôle de l'Etat et des représentants de la Nation de définir le cadre d'une politique publique des transports. En France, les collectivités participent déjà largement au financement des infrastructures de transport nationales. L'Etat pourra-t-il de son côté garantir sa participation au financement des projets des collectivités ?

TDIE a fait plusieurs propositions sur ces sujets dans le Livre Blanc 2007-2012 publié le 30 janvier dernier. Vous pouvez le télécharger sur notre site : www.tdie.eu

¹ Cette étude a été réalisée sur une période de 10 mois par les cabinets Setec et Isis. TDIE remercie tous les partenaires qui ont participé à cette étude, qu'ils soient adhérents ou non de l'association, et notamment les collectivités territoriales.

